

SAINT-PIERRE

Éducation

# La “médiation par les pairs” pour résoudre les conflits entre élèves

Ils s'appellent Aymeric, Faïna, Léana, Maya, Nour. Avec treize autres camarades de CE2 et CM1 de l'élémentaire Joseph-Brenier, ils sont actuellement impliqués dans le projet “médiation par les pairs”, un modèle de gestion amiable des conflits entre élèves.

« L'éducation à la médiation et au droit rend les jeunes, citoyens de demain, acteurs de la vie en collectivité. » Voici l'enjeu du projet “médiation par les pairs”, un modèle de gestion amiable des conflits entre élèves, mis en place cette année à l'élémentaire Joseph-Brenier.

**Un dispositif basé sur la « compréhension »**

« Ce programme a été proposé, au même titre que les groupes scolaires Claude-Farrère et Jules-Ferry, par le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la mairie, explique Cécile Lardet, la directrice. C'est un dispositif d'éducation à la résolution des conflits, mais aussi au bien vivre-ensemble dans un établissement comme le nôtre classé Réseau d'éducation prioritaire (REP). Il est basé sur l'écoute, la compréhension des sentiments de chacun, et la recherche d'un accord satisfaisant pour les deux protagonistes. »

**Un suivi sur trois ans**

Les élèves des classes de CE2 et CM1 ont été sollicités pour intégrer le dispositif. « En amont ils ont pu bénéficier de deux séances de sensibilisation à la



18 élèves de CE2 et CM1 de l'élémentaire Joseph-Brenier sont actuellement mobilisés dans le projet “médiation par les pairs”, un modèle de gestion amiable des conflits entre élèves. Photo Progrès/Larbi DJAZOULI

« C'est bien d'apprendre à régler des conflits autrement que par la violence »

**Les élèves de l'école Joseph-Brenier**

médiation, renchérit Cécile Lardet. Les élèves motivés, au nombre de 18, ont dû ensuite écrire une lettre pour argumenter leur candidature en tant que médiateur. Puis, ces élèves, une fois l'accord de leurs parents obtenu, ont démarré un cycle de cinq fois 90 minutes de formation active sous forme de jeu de rôle. »

C'est Christine Durif-Varignon, formatrice de la gestion des conflits au sein de l'association Amely, qui est en charge de former les futurs médiateurs, dont le suivi s'échelonne sur trois ans. « Ils démarreront leur mission après les vacances de Pâques, précise celle qui est, par ailleurs, chargée de

cours en médiation à l'université Lyon 2. Ils seront autonomes et auront à leur disposition un espace de parole dédié, situé à proximité de la salle des maîtres. Ils

pourront y recevoir, en toute confidentialité, chaque élève, orienté par les adultes ou qui en ont fait la demande, un par un, puis, pour rechercher avec eux des points d'accord, et une solution qui satisfasse les deux parties. »

« C'est bien d'apprendre à régler des conflits autrement que par la violence », font remarquer de leur côté Aymeric, Faïna,

Léana, Maya, Nour et tous leurs camarades particulièrement mobilisés dans le projet. Une façon de continuer à entretenir le bon climat ambiant qui règne dans l'école.

**De notre correspondant local, Larbi DJAZOULI**

Groupe scolaire Joseph-Brenier, 34, rue Juliette-Récamier.  
Tél. 04.72.20.11.70

## Les domaines d'intervention des médiateurs

« Les médiateurs ne s'occupent que de petits conflits et d'incivilités mineures, qui sont souvent difficiles à traiter pour les adultes, car peu visibles ou d'apparence peu importante », insiste Cécile

Lardet, la directrice de l'élémentaire Joseph-Brenier. Il peut par exemple s'agir de moqueries, de bousculades, de désaccords, d'insultes, de rumeurs ou de jalousies.

Mais il n'est pas question pour les média-

teurs d'intervenir sur des différents familiaux ou sur des conflits ayant comme source le quartier, et encore moins sur des litiges graves qui relèvent par exemple du harcèlement.

« Là, pas question de faire intervenir le médiateur sur un sujet qui nécessite l'intervention d'un adulte qui est le seul dans la capacité de prendre les mesures et les sanctions adaptées », conclut la directrice.

**18**  
C'est le nombre d'élèves motivés pour intégrer le dispositif “médiation par les pairs”.